

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Eric Leyvraz*

*Date de dépôt : 15 novembre 2011*

## **Interpellation urgente écrite** **Plantation de 800 arbres à Genève**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Début 2011, un grand garage présente un intéressant projet qui associe le lancement d'une voiture de classe A - la catégorie de véhicules dégageant le moins de CO<sub>2</sub> - et la plantation d'arbres.

Pour chaque voiture de ce modèle A, l'entrepreneur s'engage à planter un arbre sur le canton, soit environ 800 unités.

Dans le cadre d'un développement durable, chaque propriétaire du nouveau véhicule reçoit un certificat avec les données de l'arbre planté, soit son âge, sa taille, sa variété.

Le concept est présenté, lors d'un évènement, à un député qui, enthousiasmé par l'idée, met en contact le garage avec un collaborateur du Service cantonal de l'environnement, lui aussi séduit par ce programme.

On approche l'administration concernée, des séances de travail ont lieu, puis le projet est rejeté par le département !

Très déçu de cette fin de non-recevoir pour une action positive, et qui ne coûterait rien à la collectivité publique, l'entreprise genevoise trouve un appui reconnaissant en Valais où un terrain est mis à sa disposition pour la réalisation de cette initiative intelligente et désintéressée.

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante:

***Pourquoi avoir pris la décision de rejeter cette offre d'une belle collaboration entre l'industrie et l'Etat, offre avantageuse pour la population genevoise et son environnement ?***

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à mon IUE, je vous envoie, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, mes respectueuses salutations.